

Législature 2025-2030 (C-25-07) Séance cm du 30/09/2025

Pétition intitulée

« Pour des baignades inclusives à la piscine de Thônex »

- Vu l'article 38 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Vu l'article 40 du règlement du Conseil municipal du 30 mars 2021,
- Vu la pétition munie de 934 signatures intitulée « Pour des baignades inclusives à la piscine de Thônex » et déposée par les associations et collectifs suivants :
 - Coordination pour des baignades inclusives
 - Grève féministe
 - Foulards Violets
 - Petits Pas de Société
 - Coordination-asile.gw

Le Conseil municipal

décide

Par 13 voix pour, 11 voix contre, 2 abstentions

- De classer la pétition
- D'informer les pétitionnaires de cette décision en la motivant.

Thônex, le 1er octobre 2025-ck

